

1 Déclaration de conformité UE / Déclaration de conformité britannique

Cette déclaration atteste que l'appareil est conforme aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits ou variantes de produits suivants :

- **949 pH-Meter**

Appareil mobile permettant de mesurer le pH.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union :



- **2014/35/UE – Directive basse tension, DBT**
Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, pages 357-374
- **2014/30/UE – Directive de compatibilité électromagnétique, CEM**
Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, pages 79-106



- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 01/07/2011, pages 88-110

1.3 **Compatibilité électromagnétique (CEM)**

*Conception et
essai de type*

- **EN 61326-1: 2013**

Exigences CEM générales concernant les appareils de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire

1.4 **Fabricant**

Metrohm AG, Ionenstrasse, CH-9100 Herisau/Suisse

Metrohm AG est titulaire du certificat ISO 9001:2015 délivré par SQS s'appliquant aux systèmes de gestion de la qualité pour les domaines d'application suivants : développement, production, commercialisation et service après vente d'appareils et d'accessoires de titrage, chromatographie ionique, spectroscopie et électrochimie, y compris les solutions logicielles.

Herisau, le 9 juillet 2024

Patrick Hunziker
Vice-président,
Directeur du développement

Dr Miriam Saba
Vice-président,
Directrice de la gestion qualité et
des affaires réglementaires